

DOCUMENTATION GOUVERNEMENTALE DU QUEBEC

L'ORGANISATION EN SYSTEME DE L'INFORMATION  
DOCUMENTAIRE POUR LES PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES DU QUEBEC

Carmen Pelletier  
Renaud Roger  
Richard Paré  
Centre de documentation  
675 est, boul. St-Cyrille  
Québec. G1R 4Y7

RESUME

Tout gouvernement produit, publie et distribue une grande quantité de publications qui augmente d'année en année et aussi reçoit une masse de documents préparés à son intention. Or, il devient pratiquement impossible pour les administrateurs et fonctionnaires de l'Etat de connaître toute cette documentation. Le gouvernement du Québec a donc mis sur pied un service d'analyse et d'indexation pour les publications gouvernementales du Québec et autres documents administratifs, afin de faciliter à l'utilisateur la connaissance du contenu des diverses publications sans pour autant être obligé de les consulter. Cet exposé fait état des travaux réalisés, de la méthode et des techniques utilisées, et enfin des perspectives de développement.

ABSTRACT

Every government produces, publishes and distributes, as well as receives, publications in large numbers which increase every year. It is almost impossible for the government employee and civil servant to be familiar with all this material. The Quebec government has established a document analysis and indexing service for all its official publications and other administrative documents in order to help their users become aware of their contents without having to consult the actual documents. In this paper we will describe the methods and techniques used in carrying out this project and discuss its future development.

## INTRODUCTION

Quand nous avons pris connaissance du thème de la 6<sup>ième</sup> conférence de notre association qui est "Mieux communiquer l'information: une nouvelle étape", nous avons pensé qu'il pourrait être utile de faire connaître les réalisations du Centre de documentation du ministère des Communications en vue de rendre plus accessibles les publications gouvernementales du Québec.

Tous les services des ministères et autres organismes d'un gouvernement, à quelques exceptions près, ont besoin et utilisent des documents dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Ceux-ci proviennent pour une bonne part, soit d'autres services internes du même gouvernement, soit d'organismes parapublics, péripublics et privés dont les activités se rapprochent ou recoupent celles des ministères et autres organismes gouvernementaux. Cette documentation d'origine diverse, constitue en soi une masse énorme de publications à connaître et à consulter. Par exemple, en 1976, la Bibliothèque nationale du Québec signalait 1301 publications gouvernementales du Québec, reçues en dépôt légal.

Il nous est donc apparu utile et rentable d'organiser de façon systématique la cueillette, l'analyse et la diffusion de cette documentation. Ce sont, en résumé, les objectifs poursuivis par la systématisation du traitement des publications gouvernementales du Québec et autres documents administratifs.

## DEBUT DU PROJET ET OBJECTIFS

C'est à l'instigation de l'Editeur officiel du Québec, monsieur Charles-Henri Dubé, que fut créé au cours de 1973-74, au Centre de documentation du ministère des Communications, une section d'analyse et d'indexation des publications gouvernementales du Québec.

Au début, le projet devait englober, en plus des documents ou publications gouvernementales produits par les services de l'Etat, des documents préparés à l'intention du gouvernement, habituellement par des corps intermédiaires. Très tôt après le début du projet, on décida de s'en tenir aux publications gouvernementales du Québec, étant donné la grande quantité de documents à traiter et le peu de ressources dont nous disposions.

En première étape, on fit le tour des expériences et des centres d'analyse et d'indexation de la province. Puis, une mission d'étude en France permit à mademoiselle Carmen Pelletier responsable de la section, de se familiariser:

- a) avec les méthodes d'analyse et d'indexation ainsi que les "thesauri" réalisés ou en cours d'élaboration;
- b) avec les méthodes de recherche documentaire et la diffusion des dossiers.

Cette phase de planification permit d'évaluer les techniques d'ana-

## DOCUMENTATION GOUVERNEMENTALE DU QUEBEC

lyse et d'indexation de la documentation habituellement utilisées et d'examiner les besoins des principaux usagers, c'est-à-dire les cadres, les professionnels, les techniciens et autres fonctionnaires de l'Etat.

Les responsables du projet croyaient avec raison que le signalement et le dépouillement des publications gouvernementales en assureraient une meilleure accessibilité et par là, une plus grande utilisation par tous les intéressés. De plus, les responsables de cette activité souhaitaient à moyen terme publier un répertoire pour les documents analysés et indexés, et à plus long terme établir une banque automatisée d'information documentaire sur les publications gouvernementales du Québec.

### ETAPES DE REALISATION

On peut facilement identifier les 6 étapes franchies pour l'organisation systématique de l'information documentaire issue des publications gouvernementales, soit le dépistage de la documentation, la cueillette, la sélection, l'analyse, l'indexation, et enfin la diffusion des analyses.

#### Dépistage de la documentation

Après la phase de planification, la première étape d'un tel projet fut de déterminer les types de documents à retenir, par exemple, les rapports, les études, les mémoires, les travaux de recherches, etc., tout en excluant les périodiques, les dépliants, les "posters", etc.

A noter que la plupart des périodiques publiés par les ministères et autres organismes gouvernementaux du Québec sont déjà dépouillés, analysés et indexés dans les deux répertoires suivants: RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec et PERIODEX (Index analytique de périodiques de langue française) publié par la Centrale des bibliothèques du ministère de l'Education.

Après avoir déterminé les types de publications à retenir, il faut évidemment inventorier les sources d'approvisionnement. Ces sources sont d'abord l'Editeur officiel du Québec, les services d'information ou de communication et de publication des ministères et organismes du gouvernement, enfin les principales bibliothèques gouvernementales.

Au début, en 1973 et 1974, nous avons noté une certaine réticence concernant nos demandes de documents et perçu un phénomène de rétention de la part des ministères, mais ce problème s'est vite atténué dès qu'on a pu constater les résultats du travail fait au service d'analyse et d'indexation.

## DOCUMENTATION GOUVERNEMENTALE DU QUEBEC

### Cueillette des documents

Information prise à la Bibliothèque nationale du Québec, on s'aperçut que les ministères et autres organismes du gouvernement ne faisaient pas toujours le dépôt légal de leurs publications à la B.N.Q., bien que la loi du dépôt légal le demande. Mais comme "la reine ne peut poursuivre la reine", c'est donc par des moyens incitatifs que la B.N.Q. essaie d'obtenir les publications gouvernementales du Québec.

A la section d'analyse et d'indexation des publications gouvernementales, toute publication non vendue par l'E.O.Q. ou non distribuée par les services d'information des ministères ou autres organismes du gouvernement, fait l'objet d'une démarche auprès de l'auteur ou l'organisme-auteur pour garantir le respect de la confidentialité ou des embargos sur les documents.

Cette démarche est faite au moyen du formulaire ci-joint (annexe 1) qui nous permet de savoir, au moindre doute, si un document est confidentiel ou non, et à quelle date il peut être diffusé.

Signalons que le respect de la confidentialité des documents ainsi que la diffusion des analyses dans les bulletins et revues des ministères favorisent et facilitent grandement la cueillette des documents.

### Sélection des publications

Bien que nous ayons l'intention d'être exhaustifs dans le traitement des publications gouvernementales et éventuellement d'ajouter à la banque, les analyses des documents administratifs préparés et publiés par les organismes parapublics et péripublics, le manque de ressources nous a amenés à établir un cadre de sélection pour les publications à traiter.

Pour ce faire, nous tenons compte de l'ensemble des domaines de l'activité gouvernementale; nous prenons en considération les structures, les politiques et les priorités du gouvernement; enfin, il nous apparaît souvent nécessaire d'évaluer le temps de vie utile d'une publication à partir du contenu.

Ces critères généraux nous permettent de laisser de côté des documents que de toute façon nous n'aurions pas le temps d'analyser et d'indexer.

### Analyse

Selon la norme internationale concernant l'analyse des publications et de la documentation (ISO 214-1976 (F)), l'analyse signifie une représentation abrégée et précise du contenu d'un document, sans interprétation ou critique et sans distinction de l'auteur de l'analyse.

A cause du genre des publications gouvernementales retenues, nous utilisons deux types d'analyse, soit indicative ou descriptive (qui correspond à l'analyse informative-indicative telle que décrite dans la norme mentionnée plus haut), soit informative.

## DOCUMENTATION GOUVERNEMENTALE DU QUEBEC

L'analyse indicative correspond à une description stricte du document, sans aucune mention des éléments de la conclusion. (annexe 2)

L'analyse informative développe, à partir des principales conclusions, les points importants du document tout en faisant aussi une brève description du contenu. (annexe 3)

Par exemple, nous utilisons toujours l'analyse dite indicative pour les rapports annuels des ministères; par contre, nous utilisons habituellement le type informatif pour les études, les mémoires et les travaux de recherches.

### Indexation

Quant à l'indexation, elle a été élaborée pour répondre aux besoins d'abord des administrateurs et fonctionnaires du gouvernement du Québec, mais aussi à ceux des chercheurs, professeurs et étudiants intéressés par les travaux du gouvernement. Elle comporte des descripteurs et des identificateurs.

Les descripteurs utilisés pour décrire le contenu des documents font partie d'un thesaurus multidisciplinaire actuellement en voie de constitution et comportant déjà plus de 2000 termes. Sa conception s'inspire des "Règles d'élaboration des thesaurus en langue française" (Paris, Comité national de documentation, 1972). Plusieurs "thesauri" et index ont aidé à déterminer le choix de ces descripteurs, dont le Macrothesaurus de l'O.C.D.E., éd. française (Paris, 1972), le Thesaurus pour le traitement de l'information en sociologie de J. Viet (Paris, Mouton, 1971), l'Index des concepts en science administrative du Bulletin signalétique 528 (Paris, C.N.R.S., 1974), le Répertoire des vedettes-matières de la Bibliothèque de l'Université Laval (éd. de 1972), le Thesaurus de descripteurs sur l'éducation de CADRE (Montréal, 1973), le Thesaurus de l'éducation de l'Unesco-BIE (Paris, 1973), l'index général du Plan de classification du Centre de documentation contemporaine de la Fondation nationale des sciences politiques (éd. 1972) et les index des principaux Bulletins signalétiques du C.N.R.S., de même que plusieurs dictionnaires encyclopédiques et spécialisés.

Les identificateurs correspondent à des noms propres de personnes ou d'organismes, des noms géographiques, des noms de projets, des abréviations ou des sigles, etc.

Cette indexation par descripteurs et identificateurs permet de mieux préciser les structures, les politiques, les nouveaux projets, enfin l'ensemble des domaines de l'activité gouvernementale. On compte en moyenne 5 ou 6 descripteurs et/ou identificateurs par document analysé.

### Diffusion des analyses et de l'indexation des documents

Dès le début de 1974, avec une banque d'analyses et d'indexation de quelque 60 documents, le Centre de documentation commença la diffusion

## DOCUMENTATION GOUVERNEMENTALE DU QUEBEC

de ses bordereaux dans quelques bulletins mensuels des ministères. Les responsables du projet étaient désireux de rendre ce secteur d'activités opérationnel et d'en évaluer l'impact le plus tôt possible.

La réaction très positive, de la part des responsables des différents bulletins et de leurs usagers, incita le Centre de documentation à poursuivre cette diffusion sectorielle. La cueillette et le traitement des documents furent conditionnés, il va de soi, par les besoins des premiers ministères qui nous avaient offert leur collaboration et aussi par ceux des ministères que nous voulions rejoindre afin de mieux asseoir notre diffusion. Après de nombreuses démarches, le Centre s'était assuré la collaboration d'environ 19 périodiques de ministères ou organismes gouvernementaux. Cette utilisation de canaux existants s'avéra un moyen peu coûteux et efficace de faire connaître le service.

Cette approche contribua à faire connaître notre secteur d'analyse et d'indexation si bien que plusieurs usagers commencèrent à venir quérir sur place leur documentation. Ce nouveau type de diffusion, la consultation sur place, nous permit de mieux évaluer encore les besoins de la clientèle.

### Diffusion selon un profil personnalisé

Parmi cette clientèle, qui recourait directement aux services du Centre de documentation, nous avons vite décelé un besoin d'approvisionnement constant selon un profil d'intérêt personnalisé. Nous avons donc constitué une liste de diffusion sélective touchant environ 70 abonnés représentant divers organismes publics et parapublics. Ces clients font l'objet d'un envoi mensuel de bordereaux d'analyses susceptibles de les intéresser. Cependant, compte tenu du peu d'effectifs, ce type de diffusion "sur mesure" fut celui qui atteignit son point de saturation le plus rapidement. Nous avons donc dû refuser les nouveaux profils et nous en tenir à la clientèle déjà inscrite. Régulièrement, de préférence une fois l'an, nous adressons un sondage à tous nos abonnés afin de corriger les profils, tenir compte des changements d'adresse et, parfois, substituer un nouvel abonné à quelqu'un qui se serait désisté.

### Le répertoire analytique

Bien que ces trois types de diffusion c'est-à-dire par les périodiques des ministères, par la consultation sur place au Centre, par des profils personnalisés, nous aient semblé appréciés, ils nous apparaissaient tout de même partiels. Notre désir de rendre cette documentation plus largement accessible nous amena, en juin 1975, à consulter nos abonnés sur le choix d'un nouveau mode de diffusion. La principale question que nous posions alors comportait trois volets: quel nouveau mode de diffusion favoriseriez-vous?

- a) un bulletin mensuel
- b) un bulletin par thèmes (semestriel)
- c) un répertoire analytique (annuel)

La majorité des répondants opta pour la publication annuelle d'un

## DOCUMENTATION GOUVERNEMENTALE DU QUEBEC

répertoire analytique. L'équipe d'analyse et d'indexation prépara donc ce premier volume qui devait comprendre les analyses de 1027 publications gouvernementales du Québec. Le répertoire analytique des publications gouvernementales fut donc lancé le 28 octobre 1976 par l'Editeur officiel du Québec au congrès annuel de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation.

La préface, que signait l'Editeur officiel, indique bien les buts poursuivis par les auteurs de l'ouvrage: "Ce répertoire a pour objectif de permettre au chercheur d'avoir une appréciation aussi juste que possible du contenu et de la nature des principales publications gouvernementales publiées en 1974 et 1975 (...)"

"Un titre est souvent trompeur, le fait est connu. C'est pourquoi nous avons jugé bon, en vue de répondre à l'obligation qui nous en a été faite par arrêté en conseil, de publier plus qu'une simple liste catalographique ou bibliographique des publications gouvernementales. Notre intention est d'en faciliter l'accès pour une meilleure connaissance de leur contenu. Les résumés analytiques, préparés d'après des règles précises, et les trois types d'index du répertoire-auteurs, titres, descripteurs-répondent à cette fin (...)"

"Il innove sous bien des aspects, entre autres par l'utilisation rationnelle des mots-descripteurs et par la variété des sujets (...)"

Un autre extrait, de la même préface, résume assez bien les limites de cet outil de référence: "(...) La sélection des documents est évidemment tributaire de ce que le Centre de documentation reçoit des ministères et organismes gouvernementaux. Elle représente environ le tiers de la production gouvernementale québécoise (...)"

Bien que la plupart des ouvrages de ce genre soient distribués gratuitement, le répertoire analytique du Centre de documentation fut mis en vente parce que nous étions soumis à des contraintes budgétaires et que nous voulions en faire un livre de prestige aussi attrayant qu'utile. Soulignons tout de même que le prix de vente fut fixé à un niveau assez bas ne permettant que de couvrir une partie des frais d'impression. La réponse du public fut tellement favorable qu'il fallut le réimprimer 5 ou 6 mois après sa mise en marché. Plusieurs revues spécialisées firent l'éloge du répertoire et soulignèrent son utilité, sa nécessité même, et la qualité de sa facture.

Un supplément à ce premier répertoire paraîtra au printemps 1978. Il comprendra 800 analyses de publications gouvernementales traitées en 1976-1977. En plus des trois index (auteurs, titres et descripteurs), que comprenait l'édition de 1976, le second volume présentera un index distinct pour les identificateurs.

## DOCUMENTATION GOUVERNEMENTALE DU QUEBEC

### PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Il va sans dire que, devant l'impact provoqué par les réalisations du secteur d'analyse et d'indexation, cette activité n'est plus qualifiée de projet et qu'elle a atteint le statut de service. Nous tenterons de consolider son action et, bien sûr, la plupart des efforts que nous ferons dans ce sens ne sauraient se réaliser qu'avec un apport de personnel et de budget supplémentaires.

Ce secteur d'opération poursuivra donc la diffusion entreprise et, parallèlement, continuera de parfaire le thesaurus multidisciplinaire en voie d'élaboration. Le thesaurus comprend actuellement plus de 2,000 descripteurs. Eventuellement, il y aura lieu de diffuser ce thesaurus qui est en lui-même un instrument de référence. Nous devons toutefois insister sur les difficultés inhérentes à la constitution d'un thesaurus pluridisciplinaire comme le nôtre. L'évolution constante de la terminologie rend cette entreprise encore plus ardue pour nos documentalistes. Etant donné l'ampleur du défi à relever et des responsabilités qui s'y rattachent, nous avons voulu considérer notre thesaurus comme expérimental. Nous envisageons l'automatisation de ce thesaurus, mais nous espérons, pour ce faire, pouvoir compter sur une équipe plus nombreuse qui nous permettrait d'en faire une vérification systématique.

Jusqu'ici le secteur d'analyse et d'indexation n'a recueilli et traité que des documents originant des divers ministères et publiés par le gouvernement. Cette limite s'imposait à nous, toujours en raison du manque de personnel. Avec l'addition de nouvelles ressources, nous pourrions ambitionner d'élargir notre champ d'activité aux documents préparés dans les secteurs parapublic et péripublic, et produits à l'intention du gouvernement.

Jusqu'à maintenant, toutes les opérations reliées à l'analyse et l'indexation ont été effectuées manuellement. Nous comptons étudier la possibilité de mécaniser et d'automatiser tout ce qui pourrait faciliter la production et la diffusion de ce secteur.

La diffusion sélective par profil, devenue lourde à traiter manuellement par suite de l'augmentation du nombre de profils, serait naturellement beaucoup plus accessible si elle était gérée par ordinateur. La publication et la mise à jour du thesaurus en bénéficieraient aussi.

A plus court terme, nous pensons faire l'acquisition d'équipement spécialisé pour la composition typographique afin de pouvoir faciliter la production annuelle du répertoire analytique. L'utilisation d'un tel équipement, permettant de conserver les entrées sur disques ou sur rubans, simplifierait grandement la tâche lors d'une refonte qu'il faudra sûrement envisager lorsque nous aurons publié plusieurs volumes du répertoire. De plus, cette mécanisation allègerait la production annuelle du



## DOCUMENTATION GOUVERNEMENTALE DU QUEBEC

répertoire en éliminant, pour ainsi dire, l'étape de la préparation du manuscrit en vue de la composition et les fastidieuses corrections d'épreuves qui s'y rattachent.

La publication d'un répertoire analytique multidisciplinaire s'est avérée un excellent moyen de diffusion. Mais nous croyons qu'il y aurait aussi place pour la publication de bulletins thématiques réguliers. Il pourrait s'agir de bulletins mensuels ou bimestriels. Là, encore, nos souhaits deviendront réalité lorsque nous pourrons compter sur une équipe plus nombreuse. Il semble qu'on ne puisse y échapper, la documentation, c'est une question de ressources humaines.



.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Madame, Monsieur,

Nous avons appris l'existence du (des) document(n) ayant pour titre(s):

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

et aimerions en recevoir un exemplaire pour fins d'analyse et d'indexation et pour dépôt à la Bibliothèque administrative de l'Édifice "G". Le (les) document(s) reçu(s) et analysé(s) sera (seront) compilé(s) dans le prochain Supplément du Répertoire analytique des publications gouvernementales dont la première édition a paru en octobre 1976.

Étant donné nos sources d'approvisionnement diversifiées et parfois difficilement identifiables (cadres supérieurs, professionnels, services gouvernementaux, paragouvernementaux, etc.) auriez-vous l'obligeance de remplir le questionnaire suivant et nous le retourner dans les plus brefs délais, accompagné ou non du (des) document(s) mentionné(s) plus haut?

Confidentiel      Oui.....      Non.....  
(Tout document qui ne peut être diffusé ou porté à la connaissance du public est considéré comme confidentiel)

Date de diffusion ou de mise en circulation possible.....

Signature du responsable.....

Afin de toujours mieux documenter nos diverses clientèles, nous vous remercions également reconnaissants de nous signaler ou de nous transmettre toute autre publication jugée utile pour diffusion.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, avec nos remerciements anticipés, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable du secteur de l'analyse et de l'indexation,

Carmen Pelletier  
CP/hb

Adresse de retour:  
Centre de documentation  
Direction générale de l'Édition  
Ministère des Communications  
675, boul. Saint-Cyrille est  
QUEBEC      G1R 4Y7

1	<u>Auteur:</u> Québec (Prov.) Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières.
2	<u>Titre:</u> Rapport annuel, 1975-1976.
3	<u>Adresse:</u> Québec, 1977.
4	<u>Collation:</u> 128 p. 111. (photos, tabl.) 24 cm.
5	<u>Collection:</u>
6	<u>Source:</u> * * B.A.: C63 A1 A1/1976
7	<u>Notes:</u>
8	<u>Descripteurs:</u> Institution financière, Protection des consommateurs, Valeur mobilière, Coopérative, Caisse d'épargne et de crédit, Aide judiciaire, Assurance-automobile, Assurance-maladie, Bourse, Courtage, Assurances, Société de fiducie, Rapport annuel.
9	<u>Identificateurs:</u> Québec (Prov.) Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières.
10	<u>Analyse:</u> Résumé des principales activités des unités administratives, organismes et services de ce ministère. Présentation de l'organigramme, des titulaires des fonctions de direction et du budget par programme. Indication, pour chacun des organismes ou services, des données suivantes: mission, composition de la direction, activités et budget. Citation des principales réalisations pour l'année écoulée: dotation en personnel des bureaux régionaux de l'Office de la protection du consommateur, mise sur pied d'un groupe de travail pour l'étude de la création d'une Société de développement coopératif jumelée à une caisse de crédit coopératif, programme de formation d'administrateurs de nouvelles coopératives, consultations en vue de l'amendement de la loi des caisses d'épargne et de crédit, révision de la Loi des compagnies de fidéicomis, tournée d'information sur la Loi du courtage immobilier, réglementation concernant l'application de la Loi sur les assurances, réforme de l'assurance-automobile et du Fonds d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobile, examen de compétence en assurance accident-maladie, poursuite de l'épuration du marché des valeurs mobilières, publication d'un recueil consolidé des énoncés de politiques de la Commission des valeurs mobilières, participation à l'établissement du premier marché d'options pour les valeurs canadiennes, création au Conseil de la protection du consommateur de 4 comités dont le Comité des pratiques commerciales, de la loi, de l'automobile et de la garantie et des moyens d'accès à la justice. En annexe les principales lois administrées par le ministère.
	* FDD Buteur officiel du Québec * B.A. Bibliothèque administrative
	C.P.
	Matricule: A- 1832

## Schéma d'une analyse type

